

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
PROGRAMME 126
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

CONSEIL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL



PROGRAMME 126
Conseil économique, social et environnemental

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Thierry BEAUDET

Président du Conseil économique, social et environnemental

Responsable du programme n° 126 : Conseil économique, social et environnemental

Troisième assemblée du pays réunissant l'ensemble des corps intermédiaires, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a pour mission d'éclairer par ses recommandations le débat et la décision publics. Sa réforme, portée par la loi organique du 15 janvier 2021 qui modifie l'ordonnance de 1958, en fait également désormais le lieu privilégié de l'expression de la participation citoyenne, que ce soit sur saisine du Premier ministre, du président de l'Assemblée nationale ou de celui du Sénat, ou sur auto-saisine.

A l'occasion de la conférence des enjeux organisée le 12 octobre 2021, la nouvelle mandature s'est dotée d'un programme de travail ambitieux. Les grands défis de résilience, de transition et de transformation de notre pays irrigueront désormais l'ensemble des travaux de l'institution conformément à la volonté de l'assemblée. Dans cette perspective, une journée « Faire CESE » le 18 mai 2022 a été tant l'occasion d'améliorer l'organisation et les méthodes de travail des membres que d'enrichir les réflexions sur l'association des citoyens à leurs travaux.

D'un point de vue organisationnel, le CESE s'est doté le 24 mars 2022, d'un collège de déontologie, composé de membres extérieurs du CESE. Ce dernier a rédigé un code de déontologie et a notamment travaillé sur la définition des frais engagés par les conseillers susceptibles d'ouvrir droit à un remboursement.

Conformément à la volonté du Président de la République, une nouvelle convention sur la participation démocratique a réuni 150 citoyens tirés au sort à la fin de l'année 2022. Une direction a spécialement été constituée pour tenir compte de la montée en puissance de la démocratie participative dans le pays. L'année a été ainsi placée sous le signe d'une participation grandissante des citoyens à l'action du CESE grâce notamment à la prise en charge des pétitions sous format dématérialisé.

Enfin, d'un point de vue organisationnel différentes actions ont été entreprises afin de moderniser et rendre plus efficient l'institution.

Ainsi, une direction des relations européennes et internationales a vu le jour pour renforcer l'identité, la visibilité et la présence du CESE sur le plan international.

Une « réinternalisation » de certaines fonctions (animation, facilitation) a été initiée en vue de maîtriser les coûts et gagner en efficacité et rapidité dans les prises de décisions.

La mise en place en 2022 de nouvelles actions et indicateurs de performance a pour but de répondre à la rénovation du Conseil. S'ajoutent également des indicateurs de suivi d'activité et de projets.

Une volonté de montée en puissance des relations croisées avec les CESER (organisation d'événements, remboursement de frais de déplacement, etc.) devrait à terme avoir un impact significatif et positif sur la production du CESE.

Enfin, cette année a été l'occasion d'initier une modernisation des systèmes d'information au moyen d'un audit sur la sécurité informatique et de la définition d'une stratégie numérique pour le CESE.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Associer les principales organisations de la société civile à l'élaboration de la politique économique sociale et environnementale de la Nation

INDICATEUR 1.1 : Production intellectuelle du CESE

INDICATEUR 1.2 : Activités partenariales

INDICATEUR 1.3 : Diffusion des avis du CESE et mention dans la presse de l'institution et de ses travaux

OBJECTIF 2 : Assurer le bon fonctionnement de l'institution

INDICATEUR 2.1 : Assiduité aux réunions

INDICATEUR 2.2 : Fonctionnement

INDICATEUR 2.3 : Gestion environnementale de l'institution

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Associer les principales organisations de la société civile à l'élaboration de la politique économique sociale et environnementale de la Nation

INDICATEUR mission

1.1 – Production intellectuelle du CESE

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre d'avis produits	Nb	22	22	23	21	30
Etudes et communications	Nb	9	1	3	3	5

Commentaires techniques

Le premier indicateur concerne les avis votés par l'assemblée quel que soit leur mode de saisine (gouvernement, Parlement, pétition citoyenne ou saisine d'initiative). Peuvent s'y ajouter des résolutions, textes courts également votés en plénière ; par différence, le deuxième indicateur concerne les études et documents élaborés en formation de travail (sections, délégations), généralement présentés sans vote en assemblée plénière.

Source des données : CESE

INDICATEUR

1.2 – Activités partenariales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre de colloques et événements institutionnels organisés par le CESE ou en partenariat	Nb	76	25	40	101	180
Nombre de personnes ayant participé à un de ces colloques et événements organisés au CESE	Nb	15 000	16 320	5 000	13 087	45 000

Commentaires techniques

Pour le premier indicateur, le CESE dispose de son propre suivi. En ce qui concerne le nombre de visiteurs, le CESE se base sur les estimations fournies par les organisateurs des différents événements.

Source des données : CESE

INDICATEUR

1.3 – Diffusion des avis du CESE et mention dans la presse de l'institution et de ses travaux

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre de visiteurs	Nb	478 424	604 125	520 000	853832	530 000
Retombées presse (articles mentionnant le CESE, son Président, ses membres, ses travaux à travers la presse écrite, web et audiovisuelle)	Nb	2 430	7 321	7 000	7998	8 200

Commentaires techniques

Sources des données : Pour le nombre de retombées presse, le prestataire qui effectue la revue de presse pour le compte du CESE. Pour le nombre de visiteurs du site internet il s'agit de « Google Analytics »

ANALYSE DES RÉSULTATS**Indicateur 1.1**

24 travaux ont été produits par le Conseil en 2022. Parmi ceux-ci, 4 avis rendus sur saisine du Premier ministre : *Métiers en tension* (janvier 2022) ; *Engagement et participation démocratique des jeunes* (mars 2022) ; *Vers un service public d'accueil de la petite enfance* (mars 2022) ; *Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?* (mars 2022) ;

6 saisines d'initiative : *Avis de suite – Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer* (février 2022) ; *Comment construire une Europe de la santé ?* (avril 2022) ; *Climat, cyber, pandémie : le modèle assurantiel français mis au défi des risques systémiques* (avril 2022) ; *Pour une politique publique nationale de santé-environnement au cœur des territoires* (mai 2022) ; *Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté* (juin 2022) ; *Les métiers de la cohésion sociale* (juillet 2022) ;

1 résolution adoptée par l'assemblée plénière : *SFEC : quelle gouvernance pour la transition écologique ?* (juin 2022) ;

1 étude : *Quelle place pour le nucléaire dans le mix énergétique français ? Expérimentation de la méthode de clarification des controverses* (juin 2022) ;

Indicateur 1.2

L'année 2022 marque une réelle volonté de renforcer la médiatisation des travaux à tous les moments de la vie des avis afin de renforcer encore davantage leur dimension de « marqueurs forts » de l'institution. Cette volonté de créer ces marqueurs forts s'est traduite notamment par :

- La Conférence des enjeux qui visait à définir les orientations stratégiques du CESE et réunissait les responsables des organisations qui y sont représentées pour les entendre sur leur vision des priorités du pays et les faire réagir aux réflexions du CESE sur les défis de demain.
- Un partenariat avec France Info dans le cadre des « rencontres démocratiques du CESE » en février durant lesquelles les candidats à l'élection présidentielle s'exprimaient devant les membres du CESE et répondaient à leurs questions.

Enfin, certaines saisines ont bénéficié d'une couverture médiatique importante et de format de partenariats éditoriaux inédits comme sur l'engagement et la participation des jeunes, les métiers de la cohésion sociale et les métiers en tension par exemple.

Pour rappel, le Fonds de dotation Co-Construire créé fin 2020 a pour objet la réalisation et le financement d'actions d'intérêt général à caractère culturel et scientifique visant à la restauration, la préservation et la modernisation du Palais d'Iéna et de son mobilier. Par sa mission, le fonds concourt également à la transmission de la mémoire de l'œuvre visionnaire d'Auguste Perret, participe à la diffusion culturelle et artistique au sein du Palais d'Iéna et à contribue à la diffusion des missions constitutionnelles et des travaux du CESE. 1.6 M€ ont pu être récoltés en 2022 (objectif : 1.4 M€) notamment pour permettre les travaux suivants :

- L'accessibilité et l'aménagement de la terrasse Albert de Mun (2 M€)
- L'étanchéité de la terrasse, de la Rotonde et de l'aile Iéna (110 k€), financé sur des crédits obtenus en 2021
- La réfection du sol de la salle hypostyle (30 k€)

Indicateur 1.3

Le CESE poursuit l'intensification de ses actions de communication afin d'augmenter sa notoriété. L'année 2022 a été l'occasion de porter des projets stratégiques comme la création et le déploiement d'une nouvelle charte graphique avec un renouvellement du logo (le précédant datant de 1995). Cette nouvelle identité graphique vise à entériner le « CESE nouveau », consacré par la réforme de 2021. Le rapport d'activité du CESE est paru en 2022. Réalisé dans un format « magazine » avec un traitement éditorial journalistique, il revient sur les temps forts du CESE de mai 2021 à mai 2022. Il a été imprimé en 3000 exemplaires. Par ailleurs, la création de la direction de la participation citoyenne au sein de l'institution génère une intensification de la communication sur ce volet avec notamment une réelle opportunité de communication « grand public » pour valoriser le rôle de « vigie » et d'animateur de la participation citoyenne du CESE. La direction de la communication a ainsi assuré la promotion de quatre plateformes citoyennes en ligne et est en charge de la communication de la convention citoyenne sur la fin de vie. Elle a déployé une charte graphique, un

site internet complet et assure la communication sur les réseaux sociaux et les relations avec la presse de manière à rendre cet exercice démocratique transparent et accessible au plus grand nombre.

Toujours dans une démarche d'ancrer la dimension d' « assemblée ouverte » et pour répondre à l'impératif d'aller vers les citoyens, l'enjeu est de continuer à investir de nouveaux territoires en assurant un renforcement de la stratégie digitale, propice aux échanges et aux interactions et en liant de nouveaux partenariats, notamment dernièrement avec Loopsider et le Drenche. L'expression du CESE doit continuer à se rapprocher davantage de celles et ceux dont il veut porter la voix : plus ouverte, plus inclusive.

De fait, le site internet du CESE affiche un nombre de visite record en 2022 avec une hausse extrêmement significative sur un an, dans la foulée de sa refonte fin 2021, et le Conseil a également reçu un nombre de visiteurs plus important qu'en 2021.

OBJECTIF

2 – Assurer le bon fonctionnement de l'institution

INDICATEUR

2.1 – Assiduité aux réunions

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Taux de présence en plénières	%	67	88	72	79	70
Taux de présence en sections	%	64	86	75	65	75

Commentaires techniques

Mode de calcul : les taux de présence en section sont calculés depuis le début de la mandature sur plusieurs sections : certains conseillers choisissent d'être membre de deux sections ; leur présence est décomptée sur une seule section car la simultanéité des réunions peut expliquer leur absence à la deuxième section d'où une surestimation des absences les années précédentes.

Pour la seconde année, ces taux tiennent compte de la présence physique des membres mais aussi des présences par visioconférence.

Source des données : CESE

INDICATEUR

2.2 – Fonctionnement

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Evolution des dépenses de fonctionnement stricto sensu par membre	€	25 998	34 364	51 461	43 379	30 300
Pourcentage des recettes de valorisation du Palais d'Iena par rapport au budget du CESE	%	5,4	4,42	3,8	3,1	4,5

Commentaires techniques

Les dépenses de fonctionnement stricto sensu correspondent aux crédits du titre 3. Le deuxième sous-indicateur vise à mesurer l'apport des recettes de valorisation par rapport au budget du Conseil. Les dépenses effectuées pour l'organisation des dispositifs de parole citoyenne sont déduites du budget total du CESE et du calcul des dépenses de fonctionnement, pour éviter de fausser la comparaison d'une année à l'autre.

Source des données : CESE

INDICATEUR

2.3 – Gestion environnementale de l'institution

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Bilan carbone des déplacements des membres du CESE	Tonne de CO2	618	278	1 000	217	1 140
Consommation annuelle de gaz	mètre cube	115 000	130 335	140 000	109 035	123 000
Consommation électrique	kWh	1 700 000	1 328 239	1 700 000	1 301 784	1 700 000
Consommation d'eau	mètre cube	4 180	3 900	4 250	4 800	4 250

Commentaires techniques

Bilan carbone des déplacements des conseillers : 95% des données sont fournies de façon contractuelle par le prestataire chargé de l'implant-voyages, le solde marginal est calculé par le CESE (carnet de bord des voitures).

Source des données : prestataire et CESE

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 2.1

Après des années bouleversées par la crise sanitaire (et notamment possibilité du distanciel), l'année 2022 est marquée par un retour à la normale puisque à la mi année, les taux étaient de 78,96 % en plénière et de 97,52 % en formation de travail. Ces taux sont à comparer à ceux de 2019 avec 72 % de présence en plénière et 76 % en formation de travail ; la forte augmentation constatée est à lier avec la possibilité de se connecter à distance, ce qui, pour certains groupes (Outre-mer, agriculture etc.) est d'une utilité évidente.

Toutefois, et afin notamment de créer du lien entre les membres et permettre un réel échange la Gouvernance a supprimé la possibilité de suivre les plénières à distance à partir du mois de juin.

Le taux de présence en section se situe à 65 %, en deçà de l'objectif fixé. La gouvernance a rappelé l'importance d'un retour en présentiel afin d'améliorer significativement la comptabilisation des présences.

Indicateur 2.2

Les dépenses de fonctionnement par membre en 2022 restent maîtrisées. Le pourcentage des recettes de valorisation rapporté au budget du CESE est en baisse en raison de la diminution des recettes de valorisation à la suite d'une baisse des événements due aux travaux d'accessibilité du palais.

Indicateur 2.3

La hausse de consommation d'eau en 2022 est justifiée par le fait qu'une fuite a générée une perte de 600 m³. La consommation de gaz est, en revanche, en baisse par rapport aux années ultérieures. La consommation d'électricité est en baisse pour partie en raison de la panne du système de refroidissement d'air d'une aile du bâtiment durant la période estivale.

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI 2022 Consommation 2022		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement		
01 – Représentation des activités économiques et sociales	25 147 582 22 547 246	5 078 230 1 045 686	30 225 812 23 592 932	30 225 812
02 – Fonctionnement de l'institution	9 302 863 11 772 244	3 201 501 7 591 402	12 504 364 19 363 646	12 504 364
03 – Communication et international	1 067 892 1 198 846	780 644 15 115	1 848 536 1 213 961	1 848 536
Total des AE prévues en LFI	35 518 337	9 060 375	44 578 712	44 578 712
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+160 138	+1 441 246	+1 601 385	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+30 957	-362 415	-331 458	
Total des AE ouvertes	35 709 432	10 139 206	45 848 639	
Total des AE consommées	35 518 336	8 652 203	44 170 539	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI 2022 Consommation 2022		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement		
01 – Représentation des activités économiques et sociales	25 147 582 22 547 246	5 078 230 1 044 155	30 225 812 23 591 401	30 225 812
02 – Fonctionnement de l'institution	9 302 863 11 772 244	3 201 501 6 198 627	12 504 364 17 970 871	12 504 364
03 – Communication et international	1 067 892 1 198 846	780 644 15 115	1 848 536 1 213 961	1 848 536
Total des CP prévus en LFI	35 518 337	9 060 375	44 578 712	44 578 712
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+160 138	+1 441 246	+1 601 385	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+30 957	-362 415	-331 458	
Total des CP ouverts	35 709 432	10 139 206	45 848 639	
Total des CP consommés	35 518 336	7 257 897	42 776 233	

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Représentation des activités économiques et sociales	25 673 838	4 599 164	30 273 002	30 273 002 0
02 – Fonctionnement de l'institution	9 469 241	2 899 480 8 442 900	12 368 721	14 068 721 8 442 900
03 – Communication et international	1 090 240 35 266 087	707 000 1 020 895	1 797 240	1 797 240 36 286 982
Total des AE prévues en LFI	36 233 319	8 205 644	44 438 963	46 138 963
Total des AE consommées	35 266 087	9 463 795		44 729 882

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Représentation des activités économiques et sociales	25 673 838	4 599 164	30 273 002	30 273 002 0
02 – Fonctionnement de l'institution	9 469 241	2 899 480 8 442 900	12 368 721	14 068 721 8 442 900
03 – Communication et international	1 090 240 35 266 087	707 000 1 020 895	1 797 240	1 797 240 36 286 982
Total des CP prévus en LFI	36 233 319	8 205 644	44 438 963	46 138 963
Total des CP consommés	35 266 087	9 463 795		44 729 882

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 2 – Dépenses de personnel	35 266 087	35 518 337	35 518 336	35 266 087	35 518 337	35 518 336
Rémunérations d'activité	35 266 087	28 493 675	24 753 796	35 266 087	28 493 675	24 753 796
Cotisations et contributions sociales	0	6 722 064	10 277 632	0	6 722 064	10 277 632
Prestations sociales et allocations diverses	0	302 598	486 908	0	302 598	486 908
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	9 463 795	9 060 375	8 652 203	9 463 795	9 060 375	7 257 897
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	9 463 795	9 060 375	8 652 203	9 463 795	9 060 375	7 257 897
Total hors FdC et AdP		44 578 712			44 578 712	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+191 095			+191 095	

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+1 078 831			+1 078 831	
Total*	44 729 882	45 848 639	44 170 539	44 729 882	45 848 639	42 776 233

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2021	Prévues en LFI pour 2022	Ouvertes en 2022	Ouverts en 2021	Prévus en LFI pour 2022	Ouverts en 2022
Dépenses de personnel	177 746		160 138	177 746		160 138
Autres natures de dépenses	1 599 715		1 441 246	1 599 715		1 441 246
Total	1 777 461		1 601 385	1 777 461		1 601 385

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/2022	160 138	1 441 246	160 138	1 441 246				
Total	160 138	1 441 246	160 138	1 441 246				

ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/10/2022	30 957		30 957					
Total	30 957		30 957					

DÉCRETS D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/04/2022						213 222		213 222
Total						213 222		213 222

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022		213 222		213 222				
01/12/2022						362 415		362 415
Total		213 222		213 222		362 415		362 415

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	191 095	1 654 468	191 095	1 654 468		575 637		575 637

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Représentation des activités économiques et sociales	25 147 582 22 547 246	5 078 230 1 045 686	30 225 812 23 592 932	25 147 582 22 547 246	5 078 230 1 044 155	30 225 812 23 591 401
02 – Fonctionnement de l'institution	9 302 863 11 772 244	3 201 501 7 591 402	12 504 364 19 363 646	9 302 863 11 772 244	3 201 501 6 198 627	12 504 364 17 970 871
03 – Communication et international	1 067 892 1 198 846	780 644 15 115	1 848 536 1 213 961	1 067 892 1 198 846	780 644 15 115	1 848 536 1 213 961
Total des crédits prévus en LFI *	35 518 337	9 060 375	44 578 712	35 518 337	9 060 375	44 578 712
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+191 095	+1 078 831	+1 269 927	+191 095	+1 078 831	+1 269 927
Total des crédits ouverts	35 709 432	10 139 206	45 848 639	35 709 432	10 139 206	45 848 639
Total des crédits consommés	35 518 336	8 652 203	44 170 539	35 518 336	7 257 897	42 776 233
Crédits ouverts - crédits consommés	+191 096	+1 487 003	+1 678 100	+191 096	+2 881 309	+3 072 406

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	35 518 337	9 060 375	44 578 712	35 518 337	9 060 375	44 578 712
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	35 518 337	9 060 375	44 578 712	35 518 337	9 060 375	44 578 712

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Les attributions de produits correspondent à l'organisation au CESE de colloques ou d'événements culturels et médiatiques qui permettent à la fois de faire connaître l'institution mais aussi de contribuer à ses investissements et dans une moindre mesure à son fonctionnement. En 2022, 68 événements ont pu être organisés, témoignant ainsi d'un certain dynamisme.

Elles se composent à 71 % de recettes de location, à 17 % du mécénat, en particulier grâce à la mise en place d'un fonds de dotation depuis 2020, et à 12 % du remboursement des frais techniques engagés dans l'organisation des évènements.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	177 591	362 415	540 006	177 591	362 415	540 006
Surgels	0	213 222	213 222	0	213 222	213 222
Dégels	0	0	0	0	0	0
Annulations / réserve en cours de gestion	0	-213 222	-213 222	0	-213 222	-213 222
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	177 591	362 415	540 006	177 591	362 415	540 006

Il est à noter qu'un mouvement spécifique prévu dans le cadre de la crise en Ukraine pour un montant de 213 222 € a été prélevé sur le hors titre 2 de la réserve de précaution. Toutefois, la réserve en hors titre 2 a fait l'objet d'une reconstitution en première loi de finances rectificative, puis d'une annulation en fin de gestion en deuxième loi de finances rectificative du 1^{er} décembre 2022. La réserve en titre 2 a été levée dans le cadre du schéma de fin de gestion.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	LFI + LFR 2022 (3)	Transferts de gestion 2022 (4)	Réalisation 2022 (5)	Écart à LFI + LFR 2022 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1134 – Catégorie A +	0,00	17,29	18,00	0,00	16,92	-1,08
1135 – Catégorie A	0,00	23,71	21,00	0,00	28,39	+7,39
1136 – Catégorie B	0,00	17,18	22,00	0,00	14,46	-7,54
1137 – Catégorie C	0,00	55,79	66,00	0,00	54,61	-11,39
1138 – Contractuels	0,00	26,40	25,00	0,00	28,88	+3,88
Total	0,00	140,37	152,00	0,00	143,26	-8,74

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2022 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2021 sur 2022	dont impact du schéma d'emplois 2022 sur 2022
1134 – Catégorie A +	0,00	0,00	+1,05	-1,42	+0,16	-1,58
1135 – Catégorie A	0,00	0,00	+0,10	+4,58	+3,25	+1,33

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2022 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2021 sur 2022	dont impact du schéma d'emplois 2022 sur 2022
1136 – Catégorie B	0,00	0,00	-1,39	-1,33	-1,33	0,00
1137 – Catégorie C	0,00	0,00	-0,52	-0,66	-0,33	-0,33
1138 – Contractuels	0,00	0,00	-6,72	+9,20	+1,83	+7,37
Total	0,00	0,00	-7,48	+10,37	+3,58	+6,79

La sous consommation du plafond d'emplois (-8,74) correspond à la stratégie d'emploi du CESE. En effet, avant l'arrivée d'un nouveau secrétaire général, les recrutements ont été gelés. En revanche, dès son arrivée en mai 2022, un desserrement de la stratégie emploi s'est réalisé progressivement.

S'agissant des corrections techniques, elles correspondent à des entrées et sorties non anticipées, des mouvements hors schéma d'emploi impactant la consommation du plafond d'emplois (passage en contrat longue durée, changement de quotité de travail), le recrutement, pour de courtes durées, d'agents sur emplois non permanents, et des approximations d'arrondi.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois Réalisation	Schéma d'emplois Prévision PAP
1134 – Catégorie A +	3,50	1,00	3,00	2,00	0,00	5,00	-1,50	0,00
1135 – Catégorie A	2,00	0,00	7,00	4,00	0,00	6,00	+2,00	0,00
1136 – Catégorie B	3,00	2,00	9,00	3,00	0,00	9,00	0,00	0,00
1137 – Catégorie C	3,00	3,00	9,00	1,00	0,00	5,00	-2,00	0,00
1138 – Contractuels	9,22	0,22	8,00	16,82	0,00	5,00	+7,60	0,00
Total	20,72	6,22		26,82	0,00		+6,10	0,00

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2022	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2021 sur 2022	dont impact du schéma d'emplois 2022 sur 2022
Administration centrale	152,00	143,26	0,00	0,00	-7,48	+10,37	+3,58	+6,79
Total	152,00	143,26	0,00	0,00	-7,48	+10,37	+3,58	+6,79

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2022 Réalisation
Administration centrale	0,00	147,78
Total	0,00	147,78

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Représentation des activités économiques et sociales	61,00	43,12
02 – Fonctionnement de l'institution	79,00	93,32
03 – Communication et international	12,00	6,82
Total	152,00	143,26
Transferts en gestion		0,00

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2021-2022	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
3,00	0,05	0,02

Sur les 3 apprentis recrutés par le CESE en 2022, deux ont été placés auprès du secrétariat général et un apprenti a été affecté au service des archives.

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'indicateur est calculé sur la base du ratio entre le nombre de personnels gestionnaires ou « effectifs gérants » et les effectifs « gérés » inclus dans le plafond d'emplois autorisé en LFI :

- au dénominateur, sont pris en compte les effectifs physiques sous plafond « intégralement gérés » par la direction des ressources humaines. Ne sont pas intégrés les agents sous plafond en position de détachement entrant ou de mise à disposition sortante, qui ne sont considérés que comme partiellement gérés, bien que pris en charge par le CESE pour leur rémunération, avancement, promotion, action sociale, etc.

- au numérateur, sont comptabilisés les effectifs « gérants » (8 ETP avant retraitement) de l'ensemble des personnels, sous et hors plafond d'emplois, intégralement ou partiellement gérés.

Pour rendre compte dans le calcul du ratio des spécificités de la gestion des ressources humaines, un coefficient de 78.57 % correspondant aux seuls effectifs gérés inclus dans le plafond d'emplois a été appliqué aux effectifs « gérants », afin de tenir compte des personnels accueillis en détachement entrant.

Il convient de préciser que le Conseil économique, social et environnemental assure l'intégralité de la fonction paie au-delà des opérations de préliquidation de la paie.

Le numérateur ainsi retraité porte les effectifs « gérants » à 3.22 ETP.

Ratios effectifs gestionnaires / effectifs gérés		Effectifs intégralement gérés (inclus dans le plafond d'emplois)
(ETP ou effectifs physiques)		124
Effectifs gérants	5,90	4,36
administrant et gérant	3,03	2,23
organisant la formation	0,52	0,38
consacrés aux conditions de travail	0,44	0,33
consacrés au pilotage et à la politique des compétences	1,18	0,87

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2021	Prévision LFI 2022	Exécution 2022
Rémunération d'activité	35 266 087	28 493 675	24 753 796
Cotisations et contributions sociales		6 722 064	10 277 632
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :		2 921 096	
– Civils (y.c. ATI)		2 921 096	
– Militaires			
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations		3 800 968	10 277 632
Prestations sociales et allocations diverses		302 598	486 908
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	35 266 087	35 518 337	35 518 336
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	35 266 087	32 597 241	35 518 336
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

L'allocation d'aide au retour à l'emploi a concerné 15 anciens agents pour un montant total de 93.264 €

Au titre de l'exécution 2022 (35 709 432 €), l'exécution du CAS (2 695 904 €) doit être distinguée de l'exécution du hors CAS (33 013 528 €). L'écart avec la prévision (35 215 739 €) s'explique par la réorganisation administrative du CESE, qui a acté la création de nouvelles directions, et notamment celle de la participation citoyenne, pour tenir compte de la mise en place d'une convention citoyenne en fin d'année 2022 et d'éventuelles opérations de participation citoyenne au sens large.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

Socle d'exécution 2021 retraitée

35,24

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Exécution 2021 hors CAS Pensions	35,27
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2022/ 2021	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-0,03
– GIPA	0,00
– Indemnisation des jours de CET	-0,03
– Mesures de restructuration	
– Autres dépenses de masse salariale	
Impact du schéma d'emplois	0,76
EAP schéma d'emplois 2021	0,50
Schéma d'emplois 2022	0,26
Mesures catégorielles	
Mesures générales	0,15
Rebasage de la GIPA	0,01
Variation du point de la fonction publique	0,14
Mesures bas salaires	
GVT solde	0,03
GVT positif	0,07
GVT négatif	-0,03
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	-0,47
Indemnisation des jours de CET	0,04
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	-0,52
Autres variations des dépenses de personnel	
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	
Autres variations	
Total	35,71

Le décalage entre le total « Éléments salariaux », à hauteur de 35,71 M€ en 2022, et la consommation de crédits de titre 2 indiquée dans les éléments de synthèse du programme, à hauteur de 35,52 M€, correspond à la consommation de 0,2 M€ d'attributions de produit, qui constituent des crédits de titre 5 non budgétés en LFI 2022.

La GIPA s'élève à 9 580 € pour les agents étant au sommet de leur grille.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1134 – Catégorie A +	148 022	114 251	124 527	136 202	103 920	113 357
1135 – Catégorie A	76 733	79 577	69 101	69 567	72 160	62 415
1136 – Catégorie B	54 000	53 616	37 180	48 891	48 430	32 975
1137 – Catégorie C	44 299	53 068	58 567	39 964	48 200	53 253
1138 – Contractuels	54 795	70 500	40 715	40 675	53 141	13 887

S'agissant de la nature des emplois de l'année 2022, il convient de souligner que les recrutements sont réalisés sur des profils expérimentés et de techniciens. De plus, le recrutement par la voie du détachement concerne des agents avec une certaine expérience qui doit être tenue compte dans la rémunération proposée.

MESURES CATÉGORIELLES

La réorganisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C (corps des adjoints) de la fonction publique de l'État (décret b°2021-1834 du 24/12/2021) à compter du 1^{er} janvier 2022 a concerné 14 agents pour un coût total de 21.964 €

La modification de l'échelonnement indiciaire des agents de catégorie B (corps des rédacteurs techniciens) des deux premiers grade à compter du 1^{er} septembre 2022 (décrets n° 2022-1209 du 31 août 2022 et n° 2022-1210 du 31 août 2022) n'a concerné aucun agent..

■ ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Famille, vacances	3	555		555
Autres	5	9 000		9 000
Total		9 555		9 555

La rubrique « Autre » comprend des dépenses d'action sociale spécifiques au CESE, notamment dans le cadre de l'accompagnement des personnels et de leurs enfants pour leur scolarité.

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) 10 139 206	CP ouverts en 2022 * (P1) 10 139 206
AE engagées en 2022 (E2) 8 652 203	CP consommés en 2022 (P2) 7 257 897
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 7 257 897
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) 1 487 003	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) -1 394 306					
	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) -1 394 306	-	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 7 257 897	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) -8 652 203
	AE engagées en 2022 (E2) 8 652 203	-	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) 8 652 203
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) 0
					Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

NB : le CESE utilise un logiciel alternatif à Chorus, le caractère pluriannuel des dépenses est ainsi apprécié par un autre échéancier que celui ci-dessus.

Justification par action

ACTION

01 – Représentation des activités économiques et sociales

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Représentation des activités économiques et sociales	25 147 582	5 078 230	30 225 812	25 147 582	5 078 230	30 225 812
	22 547 246	1 045 686	23 592 932	22 547 246	1 044 155	23 591 401

Le CESE peut être saisi par le Gouvernement et le Parlement de toute question à caractère économique, social et environnemental ; il donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret, ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumises.

Le Gouvernement doit, en outre, consulter le CESE sur les projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental et peut le consulter sur ceux définissant les orientations pluriannuelles des finances publiques. Le CESE peut, enfin, être saisi par voie de pétition citoyenne.

En octobre 2021, une « Conférence des enjeux » et un séminaire de gouvernance en juillet 2022 pour établir de nouvelles modalités d'intervention du CESE rassemblant l'ensemble des membres du Conseil a permis d'établir collectivement les orientations stratégiques du CESE pour la mandature. Ces dernières, déclinées autour de trois grandes familles d'enjeux - les enjeux de résilience, les enjeux de transitions et les enjeux de transformations - ont été adoptées par les conseillères et les conseillers en séance plénière.

C'est dans le cadre de ces orientations stratégiques que le CESE détermine les sujets sur lesquels portent ses travaux.

Par ailleurs, l'enveloppe dédiée à la parole citoyenne, d'un montant de 4,2 millions euros, a été reconduite par la LFI et imputée sur l'action 1 dans un centre budgétaire particulier.

L'ambition de devenir le carrefour de la participation citoyenne, se traduit par la convention citoyenne sur la fin de vie mise en œuvre depuis décembre 2022 et qui va perdurer jusqu'à mars 2023.

Celle-ci, portée par le président de la République rassemble 150 citoyens tirés au sort. D'horizons divers, ces 150 citoyens sont réunis pour partager leur point de vue, leur expérience, débattre sur l'encadrement de la fin de vie

Cette activité de recueil de la parole citoyenne n'existe pas seulement par le biais des conventions mais aussi par l'association de groupe de citoyens aux commissions permanentes du CESE, de plateformes citoyennes, du traitement des pétitions.

En parallèle, le Conseil s'était fixé comme priorité de maintenir sa production intellectuelle à un niveau similaire aux années précédentes.

Enfin, le niveau des recettes issues des activités de valorisation du Palais d'Iéna du Conseil a été maintenu à un haut niveau malgré la crise sanitaire : en 2022, le niveau de recettes est de 1 601 384,62 €.

La consommation s'établit à 11 772 244 € en T2 et 1 045 686 € AE et 1 044 155 € CP pour les autres titres.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	25 147 582	22 547 246	25 147 582	22 547 246
Rémunérations d'activité	20 170 118	15 812 815	20 170 118	15 812 815
Cotisations et contributions sociales	4 763 052	6 302 764	4 763 052	6 302 764
Prestations sociales et allocations diverses	214 412	431 667	214 412	431 667
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	5 078 230	1 045 686	5 078 230	1 044 155
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	5 078 230	1 045 686	5 078 230	1 044 155
Total	30 225 812	23 592 932	30 225 812	23 591 401

À l'exception des dépenses de personnel affectées à l'action 1, les consommations de l'action correspondent généralement à deux catégories (titre 3) : d'une part les déplacements des membres (80 % des dépenses) et, d'autre part, les coûts de confection et de valorisation des travaux consultatifs (20 % des dépenses).

L'exécution 2022 de l'action 1 « Représentation des activités économique et sociales », qui atteint 12 817 930 € en AE et 12 916 399 € en CP, se situe nettement en-dessous de la prévision inscrite en LFI (30 225 812 €). Cette différence s'explique notamment par la forte baisse des déplacements des membres en raison de la crise sanitaire ainsi que la diminution du nombre des membres et des personnalités associées (1,6 M€ à 500 k€ en 2021, 900 k€ en 2022). La présence minimale physique de 50 % a été mise en place sauf pour les plénières qui sont organisées en présentiel depuis juillet 2022.

ACTION**02 – Fonctionnement de l'institution**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Fonctionnement de l'institution	9 302 863	3 201 501	12 504 364	9 302 863	3 201 501	12 504 364
	11 772 244	7 591 402	19 363 646	11 772 244	6 198 627	17 970 871

En son sein, les dépenses de personnel (titre 2) se situent en retrait par rapport à la LFI. Le pourvoi de nouveaux postes a pu se faire avec des mois de retard entraînant un phénomène de « vacance frictionnelle ».

Les dépenses de cette action sont également financées par des crédits de titre 5 qui ne sont pas budgétisés en LFI car ils constituent des ressources propres au Conseil que celui-ci déploie pour le financement de la totalité des investissements, y compris ceux concernant le Palais d'Iéna. Leur consommation s'est élevée à 3,1 M€ en AE et à 1,5 M€ en CP en fin de gestion 2022. Les dépenses d'investissement du Conseil ont en effet augmenté pour prendre en compte à la fois des investissements informatiques et logistiques mais également pour finaliser les travaux d'accessibilité et de mise en conformité du bâtiment. Le CESE poursuit son engagement dans un plan de modernisation de son système d'information favorisant l'amélioration des conditions de travail des membres et des agents, notamment grâce au développement de la dématérialisation et du nomadisme, tout en contribuant également à la sécurisation des données et des outils. Si cette démarche doit progressivement permettre de générer des économies indirectes liées à une efficacité accrue du fonctionnement interne, elle a d'ores et déjà engendré une diminution des dépenses dans certains domaines tels que les frais de déplacement.

Les dépenses de fonctionnement (titre 3) incluent notamment l'anticipation des bonnes conditions d'accueil des 150 citoyens de la convention citoyenne de la fin d'année. D'ores et déjà a été créée au 1^{er} semestre 2022 une Direction de la participation citoyenne afin de coordonner et animer cette nouvelle mission centrale du Conseil ; cette direction créée avec 2 ETP a vocation dans le futur à se développer pour, notamment, internaliser certaines prestations qui pour le moment sont réalisées par des cabinets de conseil.

Le Conseil est conduit à travailler avec les Conseils territoriaux (CESER, métropole) en accueillant dans ses formations de travail des représentants et représentantes de ces Conseils qui peuvent être indemnisés et dont les frais de déplacements sont pris en charge par le CESE (décret n° 2021-1245 du 29 septembre 2021). Le Conseil poursuit le développement de sa politique d'achats mutualisés en relation principalement avec les services du Premier ministre et l'UGAP.

A titre d'exemple concret de la volonté affichée de réduction de coûts dans le domaine des achats et des marchés., le Conseil a créé un poste de directeur adjoint à la modernisation de la commande publique en vue de réinternaliser le pouvoir adjudicataire et ainsi gagner tant en efficacité qu'en maîtrise des coûts.

A noter que le CESE est engagé en parallèle dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO), se traduisant par la définition d'indicateurs stratégiques et opérationnels dédiés. Dans le cadre de cette approche, la prise en compte des enjeux de développement durable peut conduire le cas échéant à diminuer certaines dépenses : c'est le cas par exemple de l'utilisation du mode économie pour le chauffage du Palais d'Iéna, et de son extinction durant les week-ends, décidé après la réalisation d'études ad hoc.

Des travaux d'étanchéité de la terrasse sont en cours de réalisation. Ils permettront d'améliorer le ratio d'efficacité du bâtiment.

Il convient également de mentionner la création d'une direction des systèmes d'information et des usages numériques qui aura pour mission de déployer la politique ambitieuse de stratégie numérique et renforcer les aspects sécurité dans ce domaine.

S'agissant de la création de la direction des relations européennes et internationales, il s'agit de promouvoir et développer les jumelages et autres conventions bilatérales sur la scène internationale, permettant ainsi au CESE français de se positionner comme un interlocuteur incontournable.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	9 302 863	11 772 244	9 302 863	11 772 244
Rémunérations d'activité	7 467 033	8 071 004	7 467 033	8 071 004
Cotisations et contributions sociales	1 756 749	3 653 753	1 756 749	3 653 753
Prestations sociales et allocations diverses	79 081	47 487	79 081	47 487
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	3 201 501	7 591 402	3 201 501	6 198 627
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 201 501	7 591 402	3 201 501	6 198 627
Total	12 504 364	19 363 646	12 504 364	17 970 871

L'exécution 2022 de l'action 2 « Fonctionnement de l'institution » s'élève à 17 780 586 € en AE et 15 940 538 € en CP, soit un montant plus élevé que les prévisions de la LFI. L'exécution 2022 de l'action 2 « Fonctionnement de l'institution » s'élève à 31 800 322 € en AE et 29 960 675 € en CP, soit un montant plus élevé que les prévisions de la LFI. De plus ne sont pas mentionnées dans le tableau les dépenses de T5 d'un montant de 1 661 673 en AE et 1 214 801 en CP.

ACTION**03 – Communication et international**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03 – Communication et international	1 067 892 1 198 846	780 644 15 115	1 848 536 1 213 961	1 067 892 1 198 846	780 644 15 115	1 848 536 1 213 961

Les dépenses de communication représentent 90 % de cette action. Les 10 % restants se composent des rencontres physiques et des déplacements professionnels hors de France. Le Conseil participe, en effet, activement à la structuration et aux travaux des autres institutions similaires dans le monde dans le cadre d'association de coopération, telle que l'association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS) ou encore l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires Francophones (UCESIF dont le secrétariat est tenu par le CESE français). La création d'un poste de directeur des relations européennes et internationales marque une volonté forte du CESE d'avoir un rayonnement hors hexagone et faciliter les échanges bilatéraux ou multilatéraux.

Soucieux de renforcer davantage encore ses liens avec les CESER et institutions apparentées, dans le cadre notamment d'une approche territorialisée des politiques publiques, le CESE s'est saisi de cette nouvelle possibilité d'associer aux travaux du Conseil des membres d'instances consultatives créées auprès des collectivités territoriales ou de leurs groupements.

Les dépenses s'élèvent ainsi à 1 198 846 € en titre 2 et 15 115 € en titre 3, pour un total de 1 213 961 € en AE et en CP

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 067 892	1 198 846	1 067 892	1 198 846
Rémunérations d'activité	856 524	869 977	856 524	869 977
Cotisations et contributions sociales	202 263	321 115	202 263	321 115
Prestations sociales et allocations diverses	9 105	7 754	9 105	7 754
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	780 644	15 115	780 644	15 115
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	780 644	15 115	780 644	15 115
Total	1 848 536	1 213 961	1 848 536	1 213 961

La LFI prévoyait 2 073 533 € en AE et en CP. La consommation s'élève à 1 213 961 € en AE et en CP.

